



CANDIDATURE STAGE 3E

Inscriptions du mardi 27 septembre au vendredi 28 octobre

Vous êtes collégien en classe de 3^e au collège Jules Verne de Villebon-sur-Yvette et vous souhaitez effectuer votre stage de découverte professionnelle au sein de l'un des services municipaux ? Retournez cette fiche de candidature en joignant obligatoirement une lettre de motivation jusqu'au 28 octobre 2022 auprès du Point Information Jeunesse, place du 8-mai-1945, 01 69 93 49 23, pj@villebon-sur-yvette.fr.

NOM / PRÉNOM

.....

SEXE

Masculin

Féminin

DATE DE NAISSANCE

...../...../.....

ADRESSE

.....

CODE POSTAL / VILLE

COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUES

DOMICILE/...../...../...../..... PORTABLE (JEUNE)/...../...../...../.....

PORTABLE (PARENTS)/...../...../...../.....

COURRIEL

.....

Quel service municipal souhaitez-vous découvrir ?

Plusieurs choix possibles, NUMÉROTEZ PAR ORDRE DE PREFERENCE - numéro 1 étant le service que vous souhaitez en premier, etc...

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Administratif (Centre Technique Municipal) | <input type="checkbox"/> Ludothèque |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment (Centre Technique Municipal) | <input type="checkbox"/> Médiathèque |
| <input type="checkbox"/> Crèche | <input type="checkbox"/> Point Information Jeunesse |
| <input type="checkbox"/> Espaces verts (Centre Technique Municipal) | <input type="checkbox"/> Police Municipale |

Ne numérotez pas au hasard. Si vous ne connaissez pas le service municipal, contactez le PIJ qui vous guidera dans votre choix.

Les services municipaux annoncés dans la liste sont donnés à titre indicatif. Certains services ne seront en effet pas forcément en mesure de pouvoir accueillir un stagiaire. Si votre candidature est acceptée, vous recevrez un courrier indiquant le service d'affectation définitive.

ATTENTION : l'accueil d'un stagiaire se fera sous réserve des conditions sanitaires en vigueur dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. Les protocoles pouvant être modifiés, la Mairie se réserve le droit d'annuler le stage.

Pour que votre dossier soit complet, vous devez fournir :

- La présente fiche d'inscription dûment complétée et signée
- une lettre de motivation précisant le(s) service(s) souhaité(s) et la raison de ce(s) choix

Fait le :

Signature du candidat :

Signature des parents

Les informations recueillies sur ce formulaire sont exclusivement destinées et nécessaires au traitement de votre demande, par les services compétents de la commune de Villebon sur Yvette. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et le cas échéant d'effacement des données vous concernant. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données personnelles: dpd@villebon-sur-yvette.fr

Point Information Jeunesse

Place du 8-Mai-1945 - Tél. 01 69 93 49 23 - 91140 Villebon-sur-Yvette
pj@villebon-sur-yvette.fr